

Réponse de Monsieur Patrick BORE, maire de la commune de La Ciotat

Monsieur le Président,

J'ai bien pris note de votre lettre d'observations définitive concernant les exercices 1992 à 2000.

Bien que vos observations ne concernent pas ma mandature débutant le 25 mars 2001, j'ai pris acte et je vous informe que je n'ai aucune observation à formuler sur cette période.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire

Patrick BORÉ